

## La province Sud acteur de la prévention routière au travail

- **Mardi 23 mai à La Foa – Maison des services publics de l'intérieur**
- **Jeudi 25 mai - hall du Centre administratif de la province Sud à Nouméa**



**Dans le cadre des Journées nationales de la sécurité routière au travail qui se déroulent du 22 au 26 mai, la province Sud, consciente de l'accidentologie sur le territoire, souhaite à nouveau s'investir au maximum dans la prévention et lutter contre l'insécurité routière dans la mesure de ses compétences.**

**Afin de sensibiliser ses agents au maximum sur ce sujet important, deux journées de prévention du risque routier seront organisées de 9 h à 16 h :**

- **le mardi 23 mai sur La Foa à la Maison SPI pour les agents de l'intérieur ;**
- **le jeudi 25 mai, dans le Hall du Centre administratif de la province Sud à Nouméa.**
- 

Durant ces journées organisées en partenariat avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les polices municipales, le SIGN et l'association prévention routière de Nouvelle-Calédonie, différents ateliers de sensibilisation et d'information seront proposés aux agents de la province Sud afin de rafraîchir leur connaissance ou leur permettre d'en acquérir de nouvelles sur ce sujet.

Cet événement est l'occasion de sensibiliser les salariés et les agents provinciaux aux risques routiers professionnels qui sont les premières causes de mortalité dans les entreprises. Les accidents de la route demeurent en effet **la première cause de mortalité au travail** et représentent près de 4 millions de journées perdues chaque année en métropole.

En Nouvelle-Calédonie, la conduite de véhicule constitue la **première cause des accidents du travail** avec environ 70 % des décès du travail depuis 2014. En 2022, on compte 192 accidents de trajet.

### Les ateliers proposés tout au long de la journée aux agents provinciaux à partir de 9 h :

1. Auditorium du CAPS – Diffusion du film « Conduites dangereuses » de Jenny Briffa / À La Foa sur un écran à disposition.
2. Véhicule Crash Test – animé par l'association Prévention Routière.
3. Contrôler son véhicule – animé par la direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM) de la province Sud.
4. Alcool (parcours avec lunettes déformantes) – animé par l'association prévention routière / ateliers lunettes réalité virtuelle avec la présence du médecin de prévention de la province Sud le docteur Anne Grandmougin.
5. Assurances - animé par l'assureur de la DAEM.
6. Police – présence de la police nationale et explications de la procédure CEEA (conduite sous l'empire d'un état alcoolique). À La Foa : BMO /Gendarmerie Nationale.
7. Stupéfiants – animé par la direction DPASS avec la mallette scolaire des stupéfiants.
8. Jeu quizz.

### La province sud s'engage en faveur de la sécurité routière de ses agents et salariés

Répondant positivement à l'Appel national de la Sécurité routière, la province Sud a répondu s'engager pour la sécurité de ses agents et salariés sur les routes. Cet engagement implique notamment de limiter aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant, prescrire la sobriété sur la route, d'exiger le port de la ceinture de sécurité, de ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées, de favoriser la formation des agents à la sécurité routières.

L'engagement des employeurs : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/employeurs-rejoignez-lappel>

**25, 15 milliards**, c'est le coût des accidents corporels en Nouvelle-Calédonie.

À titre indicatif, le budget primitif de la province Sud, s'élève à 66,15 milliards de francs.

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

